

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

édito



Stéphanie Daumin
Présidente de la RIVED
Maire de Chevilly-Larue
1^{re} vice-présidente de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

2018, à l'instar des années précédentes, aura traduit la volonté des collectivités membres de la RIVED de pérenniser le tri et la valorisation des déchets, sans oublier d'impulser de nouvelles actions en matière de prévention.

Les sites de traitement de la RIVED ont ainsi poursuivi leur modernisation (végétalisation des abords de l'usine, remplacement des systèmes de pesées en entrée du centre de tri) dans un objectif de meilleure insertion dans leur environnement et de performances accrues.

La RIVED se mobilise par ailleurs fortement afin de favoriser la réduction de la production de déchets et d'augmenter le taux de valorisation des déchets collectés.

Afin d'atteindre ces deux objectifs, la RIVED a multiplié durant l'année 2018 les initiatives tournées vers les habitants du territoire des dix villes sur lesquelles elle intervient.

Pour réduire les quantités de déchets produits, la RIVED a ainsi poursuivi ses actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire, et apporté un soutien actif dans le développement du compostage de proximité, individuel ou partagé, en habitat individuel et collectif.

Pour favoriser le réemploi des objets, la RIVED a initié une ressourcerie éphémère, qui a connu un franc succès auprès des habitants. Ce fut un premier retour d'expérience encourageant pour l'émergence d'une économie circulaire sur le territoire.

Faciliter le tri des déchets par les habitants, c'est également s'adapter aux attentes des usagers : les horaires d'ouverture des trois déchèteries de la RIVED ont ainsi été harmonisés été/hiver.

Enfin, afin d'augmenter la captation de matériaux valorisables (verre, papiers, cartons, emballages plastiques,...), la RIVED a amplifié ses actions de sensibilisation des habitants au geste de tri, par des animations en pieds d'immeubles et l'installation d'une nouvelle signalétique sur les bacs de collecte et dans les locaux proprement.

L'ensemble de ces projets traduisent l'ambition continue de la RIVED de poursuivre ses missions de traitement des déchets collectés, mais aussi d'innover et d'anticiper afin de conserver un service public de qualité, en proximité avec les territoires et les habitants des dix communes.

CRÉDITS PHOTOS : RIVED,
Antoine Lorgnier, Ecogestik

Ce rapport d'activité respecte l'environnement. Il est éco-conçu. Nous avons optimisé la mise en page, privilégié les couleurs de base en quadri chromie et évité les effets métalliques. Il est imprimé chez un professionnel détenteur de la marque Imprim'Vert. Les papiers de la couverture et des pages intérieures sont 100% recyclés. Le format est standard afin de minimiser les pertes lors de la fabrication.



FAITS MARQUANTS 2018

1
février

Nouvelle signalétique dans les déchèteries.

Affichage à l'entrée, totems des bennes, panneaux de sortie : la signalétique des déchèteries a entièrement été revue pour une meilleure lisibilité.

2
1^{er} mars

Mise en ligne du nouveau site internet de la RIVED.

Outre les informations sur les équipements de la RIVED et les actions menées pour la prévention, le site intègre un module de recherche « Où jeter mon déchet ? ». En entrant le nom du déchet et sa commune, l'habitant obtient les options disponibles près de chez lui.

3
juillet - novembre

Mise en œuvre des actions d'amélioration de la collecte sélective.

Les bacs et locaux propreté de cinq villes (Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses et Rungis) ont bénéficié d'une nouvelle signalétique pour les consignes de tri des déchets. En parallèle, la RIVED a mené des animations en pieds d'immeuble afin de sensibiliser les habitants à l'importance du tri.

7
novembre

Création d'une signalétique pour les aires de compostage partagé.

Trois panneaux pour identifier le rôle de chaque composteur et un panneau explicatif sur la pratique du compostage : ce kit permet d'accompagner les référents et de donner de la visibilité à la cinquantaine d'aires mises en place par la RIVED.

4
12 octobre

Atelier « Boucle organique ».

Organisation d'un atelier sur la valorisation des biodéchets, dans une logique circulaire allant de la terre à la terre.

5
17 octobre - 24 novembre

Ouverture d'une ressourcerie éphémère.

Afin de préparer l'ouverture de sa ressourcerie à Orly, la RIVED a mis en place une ressourcerie éphémère en partenariat avec le REFER (Réseau Francilien pour le Réemploi), la ville d'Orly et le bailleur social Valophis Habitat.

6
18 octobre

Vote du nouveau règlement intérieur pour les déchèteries de la RIVED.

Parmi les modifications : la modulation des fréquences de passages autorisés en fonction du type de déchet apporté.

8
novembre

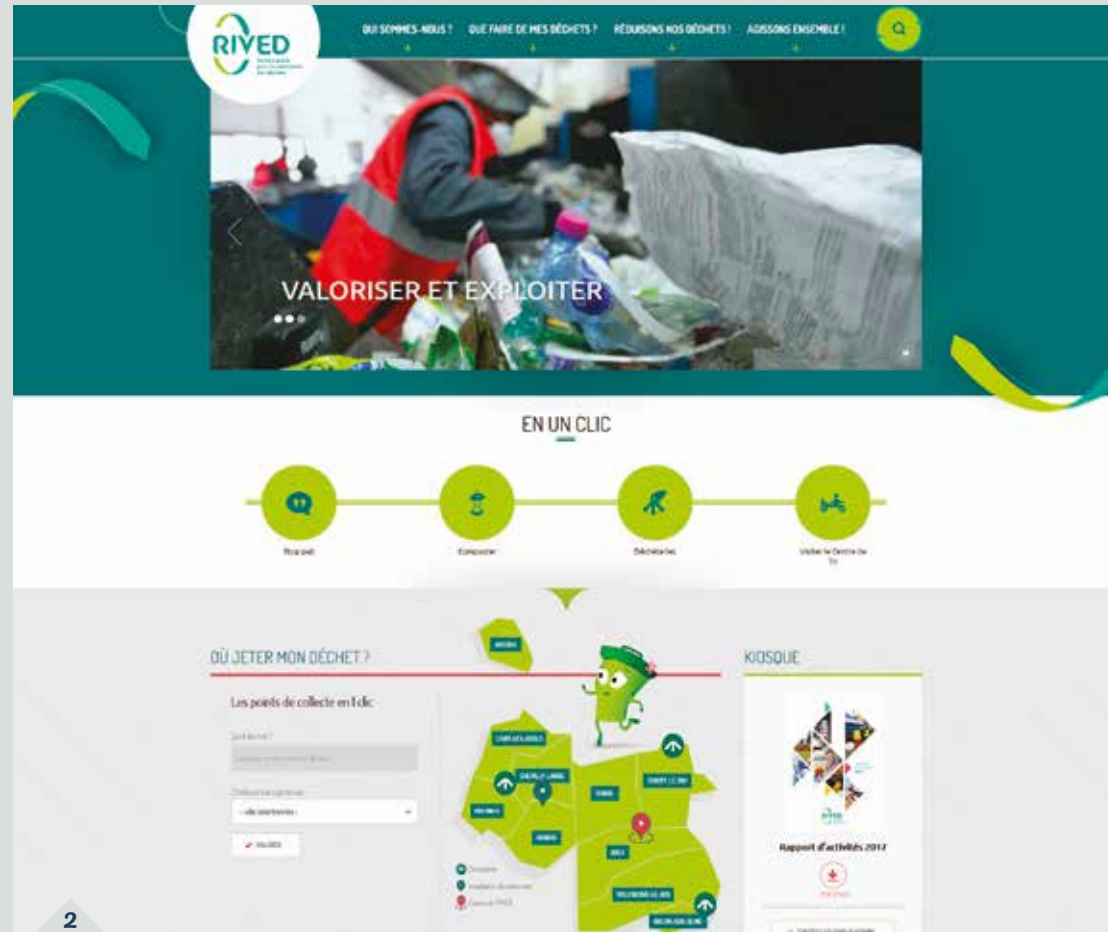
Réception des travaux d'aménagement paysager de l'usine de valorisation énergétique.

Plantations arborées et végétalisation des abords pour une meilleure insertion de l'usine d'incinération dans son environnement.

9
décembre

Lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire.

Les communes de Chevilly-Larue et L'Haÿ-les-Roses ont rejoint les villes d'Ablon-sur-Seine, Arcueil, Choisy-le-Roi et Orly, dans la démarche proposée par la RIVED pour lutter contre le gaspillage alimentaire.





La RIVED participe aux événements organisés par les villes de son territoire, au plus près des habitants.

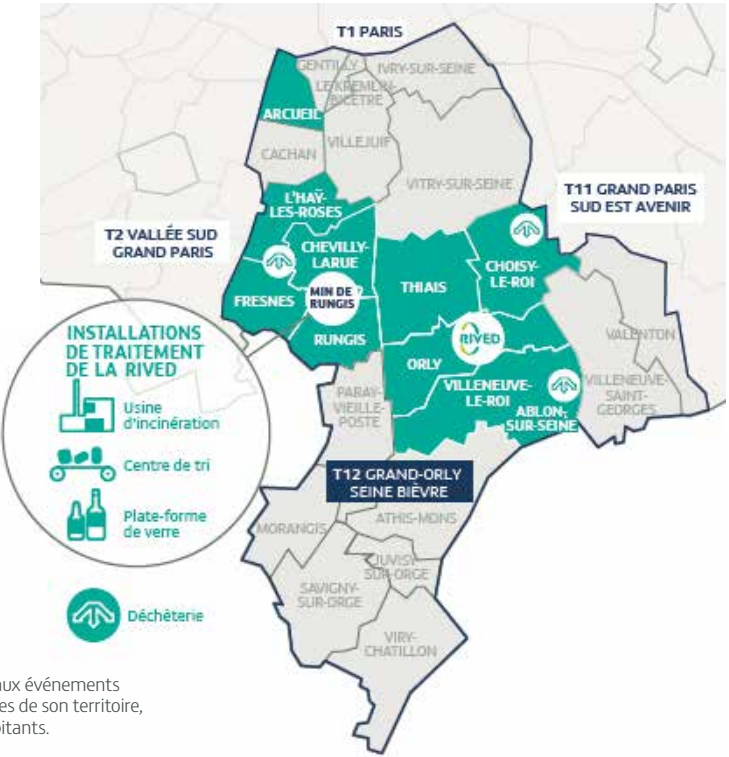


LA RIVED UN SERVICE PUBLIC ENGAGÉ

En 2018, dans le cadre de la troisième année du projet « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage », la Régie personnalisée pour la Valorisation et l'Exploitation des Déchets de la région de Rungis a poursuivi la réalisation de ses missions de réduction, valorisation des déchets et sensibilisation du public.



LE TERRITOIRE DE LA RIVED (AU 1^{ER} JANVIER 2017)



- 3 MISSIONS**
- Réduire la production de déchets, via un Programme Local de Prévention des Déchets.
 - Sensibiliser la population au tri et à la prévention, en lien avec les collectivités adhérentes et l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre.
 - Traiter et valoriser les déchets collectés sur les dix communes du territoire et sur le réseau de déchèteries ainsi que ceux produits sur le MIN - Marché d'Intérêt National - de Rungis.

10
COMMUNES
MEMBRES DE
L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL GRAND-ORLY
SEINE BIÈVRE
226 525
HABITANTS
AU 1^{ER} JANVIER 2018
(POPULATION MUNICIPALE
INSEE)

La gouvernance

La RIVED dispose d'un Conseil d'Administration composé de 21 membres : le président de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre ou son représentant, 10 élus des villes adhérentes, conseillers territoriaux et 10 conseillers municipaux des villes adhérentes, non-conseillers territoriaux. Cette assemblée délibérante détermine les grandes orientations et valide les décisions permettant à la RIVED d'exercer ses missions. Réunie au moins une fois par trimestre, elle est également un lieu d'information et d'échange à l'écoute des besoins et des questions des collectivités.

Le bureau, seconde instance de la RIVED, réunit autour de la présidente 4 vice-présidents et 5 administrateurs délégués, élus parmi les membres du Conseil d'Administration et chargés de domaines de compétences spécifiques.



Les élus du Conseil d'Administration de la RIVED

Le Conseil d'Administration de la RIVED

PRÉSIDENTE DE LA RIVED

▼
Stéphanie Daumin

Maire de Chevilly-Larue et 1^{re} vice-présidente de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

VICE-PRÉSIDENTS

▼ **Richard Dell'Agnola**

Maire de Thiais et 3^e vice-président de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

1^{er} vice-président pour la valorisation des emballages ménagers et papiers et de l'exploitation du centre de tri

▼ **Anne-Marie Gilger-Trigon**

Maire-adjointe d'Arcueil et 4^e vice-présidente de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

2^e vice-présidente pour le réemploi et les ressources

▼ **Sakina Hamid**

Maire-adjointe de Villeneuve-le-Roi et 18^e vice-présidente de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

3^e vice-présidente pour la valorisation des déchets occasionnels collectés en déchèteries et de l'exploitation du réseau intercommunal

▼ **Marie Chavanon**

Maire de Fresnes et conseillère territoriale de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

4^e vice-présidente pour la valorisation des déchets encombrants

ADMINISTRATEURS DÉLÉGUÉS

▼ **Christiane Ransay**

Conseillère municipale d'Arcueil

1^{re} administratrice déléguée à la communication

▼ **Daniel Pigeon-Angelini**

Maire-adjoint de L'Haÿ-les-Roses

2^e administrateur délégué aux finances

▼ **Sabine Brunet-Diné**

Conseillère municipale de Fresnes

3^e administratrice déléguée aux ressources humaines

▼ **Nadia Brahimi**

Maire-adjointe de Choisy-le-Roi

4^e administratrice déléguée à la prévention des déchets

▼ **Françoise Sourd**

Maire-adjointe de L'Haÿ-les-Roses et conseillère territoriale de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

5^e administratrice déléguée aux filières de responsabilités élargies des producteurs et des relations avec les éco-organismes

LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RIVED

Éric Grillon
Maire d'Ablon-sur-Seine et 2^e membre suppléantaire du Conseil territorial de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

Cédric Tiphineaud
Conseiller municipal d'Ablon-sur-Seine

Renaud Roux
Conseiller municipal de Chevilly-Larue

Ali Id Elouali
Maire-adjoint de Choisy-le-Roi et conseiller territorial de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

Christine Janodet
Maire d'Orly et 7^e vice-présidente de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

Geneviève Bonnisseau
Conseillère municipale d'Orly

Raymond Charresson
Maire de Rungis et 6^e membre suppléantaire du conseil territorial de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

Patrick Leroy
Conseiller municipal délégué de Rungis

Katarina Hamada-Larkey
Maire-adjointe de Thiais

Dominique Fossoyeux
Maire-adjointe de Villeneuve-le-Roi

Une équipe au service d'une stratégie d'économie circulaire

Afin de mener à bien les orientations et la stratégie votées par les élus de son Conseil d'Administration, la RIVED est constituée d'une équipe qui assure des missions de nature technique, administrative, financière et de communication et sensibilisation aux usagers.

Les missions de nature technique ont pour objet :

- d'assurer le suivi d'exploitation des sites de traitement de la RIVED et de contrôler les exploitants de ces équipements,
- de mener les projets de modernisation et d'entretien des équipements de la RIVED,
- de coordonner le projet « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » et de mener les actions locales de prévention des déchets,
- d'impulser et mettre en œuvre le développement du compostage de proximité, individuel et collectif,
- de mener des actions en vue d'améliorer les performances en matière de tri et collectes sélectives.

Les missions de nature administrative et financière ont pour objet :

- d'assurer le secrétariat général et l'organisation des conseils d'administration de la RIVED,
- de piloter et exécuter le traitement administratif et comptable des recettes et dépenses de la RIVED,
- de mener l'ensemble des actes relevant de la commande publique,
- d'assurer le suivi administratif des affaires du personnel, en lien avec la Direction des ressources humaines de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

Les missions en matière de communication ont pour objet :

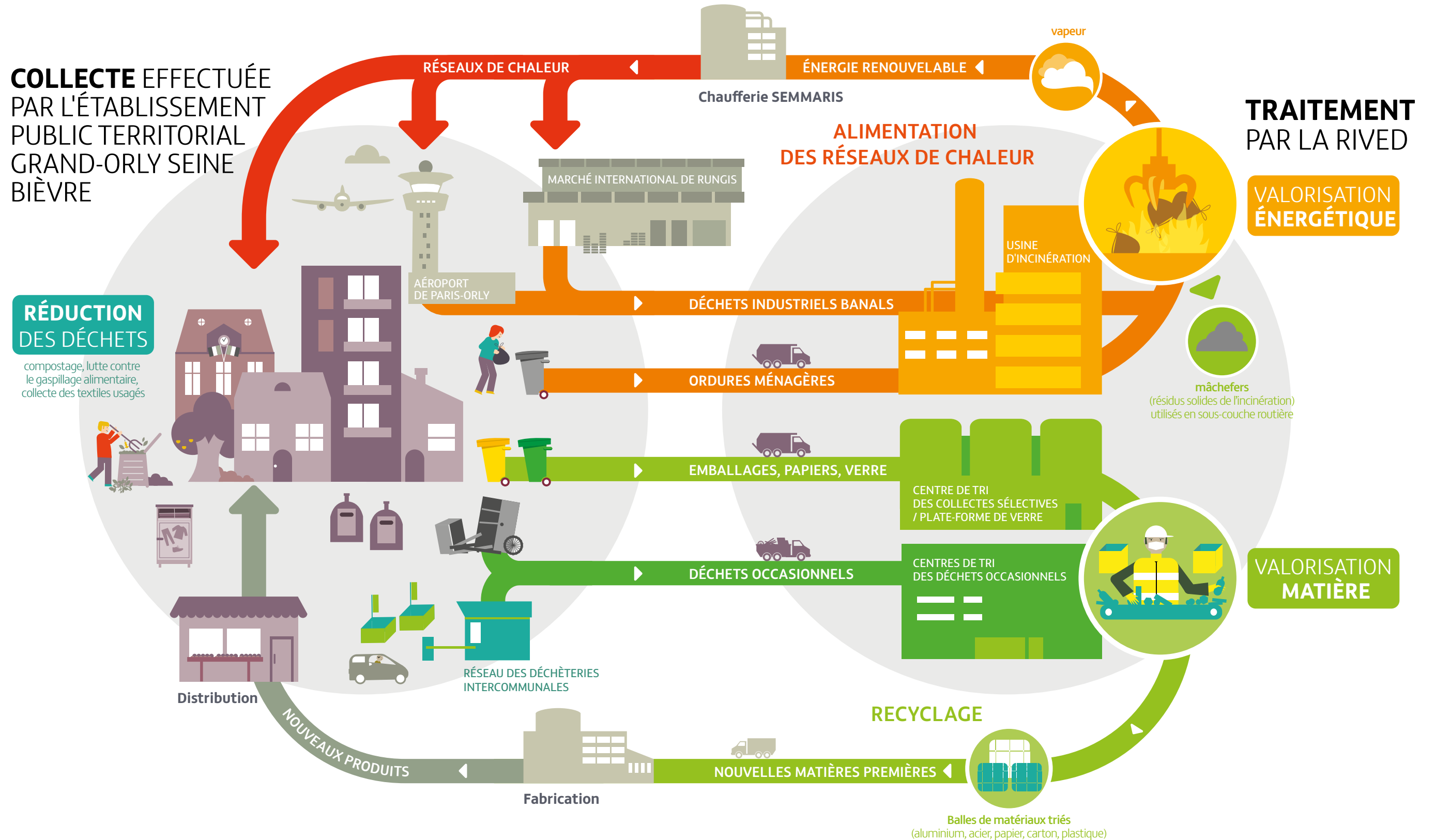
- d'organiser et animer les visites pédagogiques des équipements de la RIVED,
- de concevoir et réaliser des outils de communication clés en main pour les collectivités, tout en développant une dynamique de réseau des communes du territoire de la RIVED,
- de mettre en œuvre une stratégie globale de communication de la RIVED en veillant à l'actualisation du site internet et au développement de nouveaux outils numériques.



En juin 2018, la RIVED a emménagé dans de nouveaux locaux dont une partie du mobilier est issue de récupération de matériaux

Un modèle de gestion des déchets pour une économie circulaire

Avec les 10 communes adhérentes, membres de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, la RIVED organise la gestion des déchets ménagers et assimilés dans une double logique : réduction à la source et optimisation de la valorisation matière et énergétique.





UNE STRATÉGIE GLOBALE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Et si, au lieu de jeter, on réparait, recyclait, réutilisait ?
C'est l'objectif de l'économie circulaire que la RIVED met en œuvre de manière volontariste à travers un vaste programme d'actions visant la lutte contre le gaspillage, le développement du réemploi et l'amélioration du taux de recyclage des déchets triés.



Agir pour la gestion de proximité des biodéchets
en luttant contre le gaspillage alimentaire et en favorisant le déploiement du compostage de proximité, individuel ou partagé.

Promouvoir le réemploi
en donnant une seconde vie aux objets après remise en état ou réparation.

Améliorer les performances de collecte sélective
pour mieux recycler les matériaux.

La RIVED accompagne chaque projet de création d'une aire de compostage partagé jusqu'à l'autonomie des participants.

Agir pour la gestion de proximité des biodéchets



67

ÉQUIVALENTS REPAS
JETÉS CHAQUE JOUR
DANS UN ÉTABLISSEMENT
DE 300 ÉLÈVES

5

TONNES
LE POIDS MOYEN DES
BIODÉCHETS JETÉS PAR AN
DANS UN ÉTABLISSEMENT
DE 200 ÉLÈVES

Petit à petit... le gaspillage faiblit

Depuis 2017, la RIVED propose un accompagnement aux villes qui souhaitent s'engager dans la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire. Après quatre premières communes (Ablon-sur-Seine, Arcueil, Choisy-le-Roi et Orly), l'année 2018 a vu l'engagement des villes de Chevilly-Larue et L'Haÿ-les-Roses dans cette démarche.

L'intervention de la RIVED démarre par un diagnostic de chacun des établissements scolaires accompagnés. Ces diagnostics ont ainsi mis en évidence un niveau de gaspillage moyen de 143 grammes par jour et par convive (la moyenne nationale étant d'environ 135 grammes), ce qui correspond environ à **67 repas jetés chaque jour dans un établissement de 300 convives**.

La majorité du gaspillage alimentaire (60 %) étant issu des restes de plats non distribués aux enfants, les premières actions envisagées ont permis :

- Un travail sur le grammage (portion) des plats,
- Une révision des quantités de pain,
- L'amélioration de la présentation des plats et des menus,
- La mise en place de fruits découpés,
- La tenue d'animations autour du goût de certains aliments.

En complément, les enfants des établissements scolaires concernés ont pu assister à la représentation d'une pièce de théâtre sur le gaspillage, prise en charge par la RIVED. « Gâchis bouzouk » a sensibilisé plusieurs centaines

d'enfants à cette cause et les jeunes spectateurs sont notamment repartis en chantant : « si tu veux que la terre tourne, te tourne pas les pouces, il faut qu'on s'y mette tous » !

La RIVED encourage les villes engagées dans cette démarche à la pérenniser et l'étendre à l'ensemble de leurs établissements de restauration scolaire. Pour faciliter l'appropriation par les équipes des établissements scolaires, la RIVED prévoit par ailleurs d'élaborer un kit « clé en main » de la méthode proposée.

La dynamique du compostage

La forte dynamique de la pratique du compostage constatée en 2017 s'est poursuivie en 2018 avec la distribution aux habitants de 366 composteurs et lombricomposteurs. L'engouement des habitants pour le compostage se poursuit et la RIVED accompagne chaque nouveau détenteur d'un composteur dans sa démarche. Ainsi en 2018, 11 sessions de formation au compostage individuel ont été organisées afin de garantir la réussite et la pérennité de la pratique.

À noter que ces résultats encourageants sont favorisés par un taux de subvention à hauteur de 100 %.

Depuis le lancement de l'opération en 2011, près de 2 230 composteurs et lombricomposteurs ont ainsi été distribués.

En route vers la 50^e aire de compostage partagé ! L'engouement pour la pratique s'observe également au niveau collectif, puisque le

nombre d'aires de compostage partagé continue de croître. En 2018, la RIVED a ainsi accompagné la création de 12 nouveaux sites en pied d'immeuble ou en établissement, portant à 42 le nombre total d'installations. Pour garantir le suivi et la pérennité de ces projets, une quinzaine de référents de sites de compostage partagé a participé à une journée de formation proposée par la RIVED et certifiée par l'ADEME. L'accompagnement de huit nouveaux projets en fin d'année 2018 devrait ainsi permettre d'atteindre le nombre de 50 aires de compostage partagé sur le territoire dès 2019.

L'intelligence collective pour l'émergence de solutions : la boucle organique

L'année 2025 réserve de nombreuses évolutions en termes de réglementation sur l'obligation de tri et de valorisation des biodéchets. À compter de cette date, les collectivités auront en effet l'obligation de proposer aux habitants un tri séparé des biodéchets. Cela représente de nombreux défis, tels l'organisation pratique de la collecte, le développement des filières d'exutoires, la nécessité de garantir un retour vers la terre ou de déterminer les qualités de compost attendues.

C'est pourquoi, la RIVED est convaincue qu'il est crucial de réfléchir dès à présent à une gestion de proximité des biodéchets.

Le 12 octobre 2018, des producteurs, des transformateurs de biodéchets ainsi que des utilisateurs de compost ont ainsi pu se réunir et réfléchir ensemble autour de la gestion future des biodéchets sur le territoire de la RIVED. Au travers de cet atelier de co-réflexion, la vingtaine de participants a proposé des scénarios de mise en place d'une boucle organique permettant le retour au sol des biodéchets en cohérence avec le développement de l'économie circulaire.

Ce travail collectif marque la volonté de la RIVED de développer des solutions à impact positif pour la valorisation des biodéchets, en étroite collaboration avec les acteurs et partenaires du territoire.

En complément de cette initiative, la RIVED prévoit d'initier en 2019 une étude afin de déterminer le gisement des biodéchets sur le territoire des dix villes.

FOCUS



Une signalétique pour les aires de compostage partagé

Forte du succès des aires de compostage partagé, la RIVED a souhaité renforcer l'accompagnement proposé aux porteurs de projet avec la réalisation d'outils de communication. Chaque aire de compostage partagé a ainsi été dotée d'un kit de signalétique, composé d'un

panneau explicatif sur la pratique du compostage et de trois panneaux pour identifier le rôle de chacun des composteurs. Cette signalétique facilite ainsi la pratique des participants et offre une cohérence visuelle et graphique pour l'ensemble des projets du territoire.

399,4

KG/HAB
DE DÉCHETS MÉNAGERS ET
ASSIMILÉS (DMA) EN 2018
SOIT L'ATTEINTE DE
L'OBJECTIF DU PREDMA
2019 (DMA INFÉRIEURE À
440 KG/HAB)

50

AIRES DE COMPOSTAGE
PARTAGÉ
ACCOMPAGNÉES SUR LE
TERRITOIRE DE LA RIVED

2 227

COMPOSTEURS ET
LOMBRICOMPOSTEURS
DISTRIBUÉS DEPUIS 2011,
DONT 366 EN 2018

REPÈRES

Compostage

Pratique permettant la transformation des déchets verts et alimentaires en un fertilisant 100 % gratuit et naturel : le compost, grâce aux insectes et micro-organismes qui décomposent la matière.

Biodéchets

Les déchets organiques ou biodéchets regroupent les déchets issus de ressources naturelles animales ou végétales.

Promouvoir les actions de prévention en faveur du réemploi



2,2
TONNES D'OBJETS COLLECTÉS
PAR LA RESSOURCERIE ÉPHÉMÈRE

4
EUROS
MONTANT D'UN PANIER
MOYEN DANS LA BOUTIQUE
SOLIDAIRE DE LA
RESSOURCERIE ÉPHÉMÈRE

Redonner vie aux objets pour un tout petit prix

Nombreux sont les objets devenus inutiles pour leurs détenteurs alors qu'ils sont encore en bon état et pourraient servir à d'autres personnes. Les ateliers de réparation ou de création à partir de matériaux de récupération ainsi que la collecte et la remise en état des objets pour leur mise en vente (à très bas prix) dans des boutiques solidaires, sont autant d'actions qui peuvent répondre à cette problématique. C'est en tout cas le grand défi visé par l'organisation d'une ressourcerie éphémère par la RIVED d'octobre à novembre 2018 : sensibiliser les usagers à la réduction des déchets et favoriser le réemploi ou la réutilisation, en prévision de l'arrivée de la ressourcerie d'Orly en 2019. Ainsi, grâce à la collaboration de plusieurs acteurs publics du territoire, un circuit court du réemploi a pu voir le jour et donner une chance de seconde vie à des objets destinés initialement au statut de déchet. **Six semaines d'ac-**

tions, coordonnées par le Réseau Francilien du Réemploi (REFER), **et 200 collectes ont été menées pour la récupération d'un total de 2,2 tonnes d'objets.**

Les principaux gisements d'objets collectés ont été le textile (28 %), le mobilier (16 %), la vaisselle (14 %), les livres (14 %) et les bibelots/décoration (10 %).

Ces collectes ont permis de redistribuer près de 2 200 objets au travers de 580 ventes pour **un panier moyen d'environ 4 €.**

Le taux de valorisation des objets reçus s'est ainsi élevé à 98,5 % ce qui correspond à la moyenne des ressourceries éphémères, confirmant le message de sensibilisation promu auprès de tous les habitants : « Tous les objets peuvent avoir une seconde vie ».

En parallèle, une dizaine d'ateliers autour du réemploi et de la réparation a été proposée aux riverains afin d'encourager leur participation à la collecte et de faciliter l'adoption de comportements écocitoyens.

Les retours très positifs des habitants sur l'organisation de cette ressourcerie éphémère ont confirmé l'intérêt de déployer de tels équipements, ce d'autant que les actions menées apportent une dynamique au quartier hôte du projet.

Aider les projets de réemploi et de réparation

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de financement des actions de prévention portées par les communes, plusieurs projets sur le thème du réemploi, **ont été financés par la RIVED pour un montant total d'environ 10 000 € :**

► **Mise en place du projet collectif et citoyen « Flowers of Change » à Orly :** portés par la compagnie Dodue et l'artiste Pierre Estève, des milliers d'Orlysiens « fleuristes du changement » ont été invités à participer à la création de « Floraisons » à partir de bouteilles en plastique recyclées donnant ainsi naissance à des forêts éphémères dans lesquelles les visiteurs ont pu déambuler.

► **Lors de la Semaine du Développement Durable**, la ville de Choisy-le-Roi a mis en place plusieurs animations autour de la prévention des déchets avec au programme, un disco Tajine et un café Troc pour partager toutes les astuces anti-gaspi. **Durant cette semaine, plus de 650 enfants ont pu assister à un spectacle** « Les Patatines et le caddie sucré ».

► La ville d'Orly a également organisé **la 1^{re} édition de la Fête du Développement Durable**. Près de 300 orlysiens ont ainsi été conviés à plusieurs ateliers autour de la prévention des déchets : réparation de vélo, fabrication d'objets en matériaux de récupération, fabrication de cosmétiques responsables tandis que la RIVED animait un point d'information compostage.

FOCUS



Une seconde vie pour les déchets électriques et électroniques

Afin de favoriser le réemploi des matériels électriques et électroniques, de premières collectes solidaires ont été menées en 2017 en partenariat avec l'éco-organisme Écosystèmes et cinq communes de la RIVED.

Ces actions ont été reconduites en 2018 sur 6 villes (Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses, Orly et Thiais)

pour un bilan très positif : **1 100 personnes se sont déplacées permettant ainsi la collecte de 16,8 tonnes de matériels électriques et électroniques.**

Tous les objets en bon état ont été remis à des structures de réemploi de l'économie sociale et solidaire.

REPÈRES

Ressourcerie

Une ressourcerie est une structure de l'économie sociale et solidaire qui vise à redonner une seconde vie aux objets à travers le réemploi tout en contribuant à la protection de l'environnement et au développement économique et social.

Réemploi

Ce sont toutes les actions qui permettent d'allonger la durée de vie des objets : don, revente, réparation, achat d'occasion, troc... Un moyen de faire des économies, de réduire la production des déchets et de préserver les ressources naturelles.

Améliorer les performances de collecte sélective



19 710
AUTOCOLLANTS
APPOSÉS SUR LES
BACS DE COLLECTE

1 263
VISITEURS
AU CENTRE DE TRI DE LA
RIVED DONT 1 105 ENFANTS

Augmenter les quantités et la qualité des déchets entrants au centre de tri des emballages ménagers de la RIVED reste un objectif constant, car c'est ainsi que le taux de matériaux recyclés peut s'améliorer. C'est dans ce contexte qu'en 2017, la RIVED avait initié, en collaboration avec les services de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, des dix villes membres de la RIVED et les bailleurs publics ou privés du territoire, des **diagnostics des locaux propre** sur certaines résidences d'habitat collectif. Cette première phase de diagnostics avait été menée, grâce à la participation des gardiens d'immeubles, sur les villes de Choisy-le-Roi, Chevilly-Larue, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses et Rungis.

Le but était de mieux identifier les freins éventuels au geste de tri des habitants. Ces diagnostics se sont concrétisés par la visite des locaux dédiés au tri et l'observation

de différents aspects : propreté du local, dotation en bacs de collecte (pour les emballages et le verre) et facilité d'accès pour les usagers. Ils ont également été l'occasion d'évaluer l'état de la signalétique pour les consignes de tri, apposée dans les locaux propreté ou sur les bacs de collecte. En 2018, la seconde phase de diagnostics s'est déroulée dans les villes d'Ablon-sur-Seine, Arcueil, Orly et Thiais. Elle a permis, là aussi, de répertorier les éventuels ajustements à mettre en œuvre en termes de dotations de bacs et d'affichage sur les résidences d'habitat collectif.

Après présentation des résultats aux élus et services techniques des villes concernées et aux techniciens du territoire Grand-Orly Seine Bièvre, des actions ont été adoptées dans le cadre du **Plan pour l'Amélioration de la Collecte Sélective (PACS)**.

Une action phare de ces plans s'est traduite par le renouvellement de la signalétique. Ainsi, des visuels spécifiques ont été conçus et déclinés sur les autocollants apposés sur les bacs de collecte sélective et ceux du verre, ainsi que sur les affiches dans les locaux propreté des logements collectifs. La campagne de pose s'est déroulée de juillet à octobre 2018 sur le territoire des cinq premières villes diagnostiquées en 2017. Cinq agents d'une société prestataire sont intervenus spécialement pour cette mission. En suivant les tournées de collecte, afin d'accéder plus facilement aux bacs, ils se sont ren-

du à chaque adresse (habitat pavillonnaire et collectif) des cinq communes concernées. La prestation consistait à enlever les anciennes signalétiques et à les remplacer par les nouvelles afin de clarifier les messages sur la collecte des emballages à destination des usagers. **Ainsi, 19 710 autocollants pour les bacs et 1 421 affiches ont pu être apposés.**

Cette campagne doit se poursuivre en 2019 pour les cinq autres villes, permettant ainsi l'harmonisation des visuels sur toutes les communes appartenant au territoire de la RIVED.

FOCUS



Animer les quartiers et lieux de vie autour du tri

Toute action en faveur de l'amélioration du geste de tri des déchets mérite un appui conséquent sur le terrain. C'est pourquoi la RIVED a lancé une campagne de sensibilisation en pieds d'immeubles pour accompagner la mise en place de la nouvelle signalétique.

Deux animateurs ont ainsi été déployés pour mener à bien cette campagne de sensibilisation.

Ces animations ont également permis de mettre en place des activités ludiques, avec par exemple l'adaptation de grands classiques de jeux de société (tels *Puissance 4*, *Qui est-ce ?*) à la thématique « tri des déchets ». En effet, l'idée était de proposer un moment convivial et agréable autour de la question du tri à

l'heure où les enfants sont généralement de retour de l'école et les habitants du travail.

Des micros-trottoirs ont par ailleurs été réalisés, en tout anonymat, afin de susciter la curiosité des plus jeunes comme des plus grands, et ainsi capter leurs réflexions sur la réduction et le tri des déchets.

Organisée en étroite collaboration avec les services des cinq villes ayant bénéficié du renouvellement de la signalétique, cette campagne de sensibilisation a donné lieu à **près d'une quarantaine d'animations entre les mois d'octobre et de novembre pour plus de 1 000 personnes sensibilisées.**

La sensibilisation menée par la RIVED, c'est aussi et depuis de nombreuses années :

- Les visites des installations : **50 visites pédagogiques organisées au centre de tri en 2018**, soit 1 263 visiteurs accueillis dont 1 105 enfants.
- Les stands d'animation lors des différentes manifestations des villes : animations sur le

compostage, sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire (atelier pain-perdu), promotion de l'eau du robinet pour éviter l'utilisation des bouteilles plastiques (animations autour du « Bar à eau »), jeux sur le tri pour sensibiliser petits et grands aux enjeux de la gestion des déchets,...



Affiche « bac jaune » pour les locaux propreté des logements collectifs.



Autocollant pour les bacs de collecte sélective en habitat pavillonnaire et collectif.



Affiche « bac vert » pour les locaux propreté des logements collectifs. Une version spécifique a également été créée pour les communes en apport volontaire pour le verre.



Autocollant pour les bacs de collecte du verre en habitat pavillonnaire et collectif.



TRAITER ET VALORISER : LES DÉCHETS SONT DES RESSOURCES

La RIVED est un acteur engagé dans la valorisation des déchets par le biais de ses installations qui permettent de transformer les déchets en ressources. C'est ainsi que le centre de tri et les déchèteries séparent les matières qui seront réutilisées pour la fabrication de nouveaux emballages et objets. L'usine de valorisation énergétique utilise, quant à elle, les déchets pour fournir de la chaleur. En 2018, 97 % des déchets traités ont donc été valorisés. Pour maintenir ce taux de valorisation, la RIVED veille à l'entretien, l'optimisation et l'amélioration de ces équipements.



Un suivi de la composition des déchets recyclables entrants au centre de tri, afin d'améliorer leur valorisation. La RIVED prépare par ailleurs le passage à l'extension des consignes de tri d'ici 2022 (tri de tous les emballages plastiques).

Une efficacité énergétique accrue grâce aux travaux réalisés dans l'usine d'incinération.

Une fréquentation toujours en hausse des déchèteries, service gratuit pour les habitants des dix villes de la RIVED, leur permettant ainsi de participer au tri et à la valorisation de leurs déchets.

Le suivi de la composition des déchets permet à la RIVED d'agir pour maintenir un taux de valorisation élevé.

Synthèse des flux 2018

96,8 %
des déchets traités en
2018 ont été valorisés

TONNAGES ENTRANTS

CENTRES DE TRAITEMENT

TONNAGES VALORISÉS

TONNAGE TOTAL DES DÉCHETS
TRAITÉS PAR LA RIVED
142 963 t
DONT
94 148 t
DE DÉCHETS MÉNAGERS DE LA RIVED
11 440 t
DE DÉCHETS MÉNAGERS DU SYCTOM
37 375 t
DE DÉCHETS INDUSTRIELS BANALS (DIB)

ORDURES MÉNAGÈRES
65 643 t
ORDURES MÉNAGÈRES SYCTOM
8 594 t

DÉCHETS INDUSTRIELS BANALS
37 375 t

EMBALLAGES/PAPIERS
7 442 t
collectées en porte à porte et points
d'apport volontaire emballages/papiers
EMBALLAGES/PAPIERS SYCTOM
2 846 t

VERRE
3 129 t
collectées en porte à porte et points
d'apport volontaire verre

DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES
12 994 t
déposées dans les trois déchèteries
intercommunales de la RIVED,
à Choisy-le-Roi, Fresnes/Chevilly-Larue
et Villeneuve-le-Roi

ENCOMBRANTS
4 940 t
collectées en porte à porte par les villes
du périmètre de la RIVED et issues des
dépôts sauvages

USINE D'INCINÉRATION
capacité: 130 000 t

CENTRE DE TRI DES COLLECTES SÉLECTIVES
capacité: 12 000 t

PLATE-FORME DE VERRE

CENTRES DE TRI DES DÉCHETS OCCASIONNELS

DÉCHETS VALORISÉS SOUS FORME DE CHALEUR
ISSUS DES ORDURES MÉNAGÈRES
53 202 t
▶ Matériaux récupérés **12 312 t**
▶ Résidus mis en CET **129 t**
ISSUS DES ORDURES MÉNAGÈRES DU SYCTOM
7 039 t
▶ Matériaux récupérés **1 539 t**
▶ Résidus mis en CET **16 t**

ISSUS DES DIB
30 613 t
▶ Matériaux récupérés **6 691 t**
▶ Résidus mis en CET **70 t**

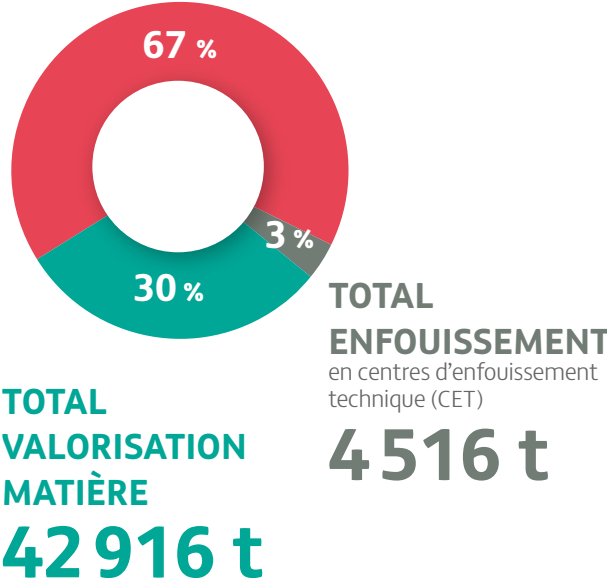
MATÉRIAUX TRIÉS POUR RECYCLAGE
ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES
5 509 t
▶ Refus incinérés **1 533 t**
ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES DU SYCTOM
2 196 t
▶ Refus incinérés **499 t**

VERRE
3 129 t

ISSUS DES DÉCHÈTERIES
9 125 t
▶ Refus incinérés **760 t**
▶ Refus mis en CET **3 108 t**

ISSUS DES ENCOMBRANTS
2 415 t
▶ Refus incinérés **1 189 t**
▶ Refus mis en CET **1 193 t**

TOTAL VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
94 835 t
ordures ménagères + déclassements + refus de tri



Centre de tri: améliorer la qualité des déchets entrants pour augmenter la valorisation matière

Des déchets à réorienter vers la bonne filière

En 2018, le centre de tri de la RIVED a reçu plus de 10 400 tonnes issues des « poubelles jaunes » (emballages et papiers), provenant principalement (à 72,7 %) des dix villes de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre qui constituent le territoire de la RIVED. **La quantité d'emballages et papiers collectée sur le territoire de la RIVED est restée stable par rapport à 2017.**

Les tonnages restants proviennent de collectes sélectives effectuées sur le territoire du SYCTOM de l'agglomération parisienne, qui, via une convention avec la RIVED signée en 2015,

confie le tri de certaines de ses collectes au centre de tri de Rungis.

À l'instar d'autres centres de tri en région parisienne, l'année 2018 a vu une hausse du taux de refus de tri à l'entrée du centre de tri de la RIVED, passé de 20,2 % à 22,7 %. La quantité de refus augmentant, les matériaux recyclés ont baissé de 4 % en 2018 par rapport à 2017. À noter que les déchets refusés, une fois retirés de la ligne de tri, sont tous envoyés à l'usine d'incinération pour valorisation énergétique.

Ces refus se composent pour moitié d'ordures ménagères (51 %), pour un quart de fines (éléments inférieurs à 6 cm qui ne peuvent être triés manuellement) et pour le dernier quart de

déchets qui pourraient être valorisés dans une autre filière : verre (5 %), textiles (3 %), déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE, 1 %) ou qui seront valorisables à terme (2022) : pots-barquettes et films plastiques (9 et 8 %).

La RIVED souhaite donc réduire les refus de tri pour plusieurs raisons :

- Les ordures ménagères présentes dans le bac jaune salissent les emballages et rendent pénible le travail des agents de tri (odeurs).
- Quant au verre, textiles et DEEE, ils disposent de collectes spécifiques qui permettent leur réemploi, recyclage et dépollution.

Grâce aux actions menées dans le cadre du Plan d'Amélioration de la Collecte Sélective (nouvelle signalétique, animations), l'objectif de la RIVED est de diminuer la quantité des déchets qui devraient rejoindre une autre filière pour être valorisés.

Les améliorations techniques du site

Afin de maintenir les performances du centre de tri et surtout de garantir aux agents de bonnes conditions de travail, des améliorations ont été apportées au cours de l'année 2018 :

- Installation d'éclairages LED sur l'ensemble du site,
- Changement du compresseur d'air et installation d'un sècheur d'air,
- Maintenance préventive sur la presse à paquets permettant de conserver cet équipement, élément important de la chaîne puisqu'il permet de conditionner l'acier trié pour son transport,
- Rétrécissement de la goulotte de refus dans la cabine de pré-tri pour réduire les remontées d'air (action menée à l'initiative d'un trieur).
- Changement des ponts-bascules (permettant de peser les camions en entrée et en sortie du site) et des bornes permettant d'obtenir les

pesées de chaque camion, pour chaque ville et chaque flux (traçabilité des apports).

Étude des scénarios possibles pour le passage à l'extension des consignes de tri

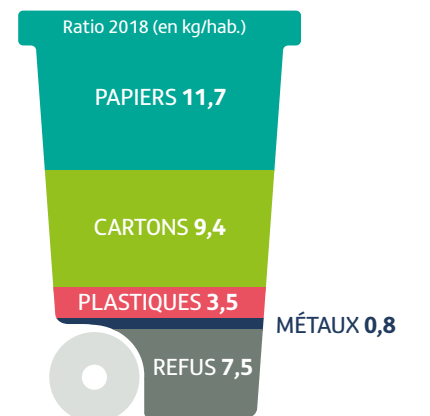
La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV- 2015), a pour objectif que l'ensemble du territoire français mette en œuvre **le tri de tous les emballages en plastique via l'extension des consignes de tri, d'ici le 1^{er} janvier 2022**. Pour ce faire, la RIVED doit étudier les différents scénarios envisageables, puisque le centre de tri ne peut accueillir ces nouveaux plastiques (emballages souples, pots, barquettes,...) sans d'importants travaux de modernisation (automatisation).

Une étude réalisée par un bureau d'études en 2018, a permis d'établir un diagnostic du centre de tri existant, d'échanger avec les syndicats de traitement de déchets voisins concernant les capacités disponibles et d'établir différents scénarios pour le tri des collectes sélectives de la RIVED. Ces scénarios doivent être approfondis durant l'année 2019 afin de permettre une prise de décision des administrateurs de la RIVED.

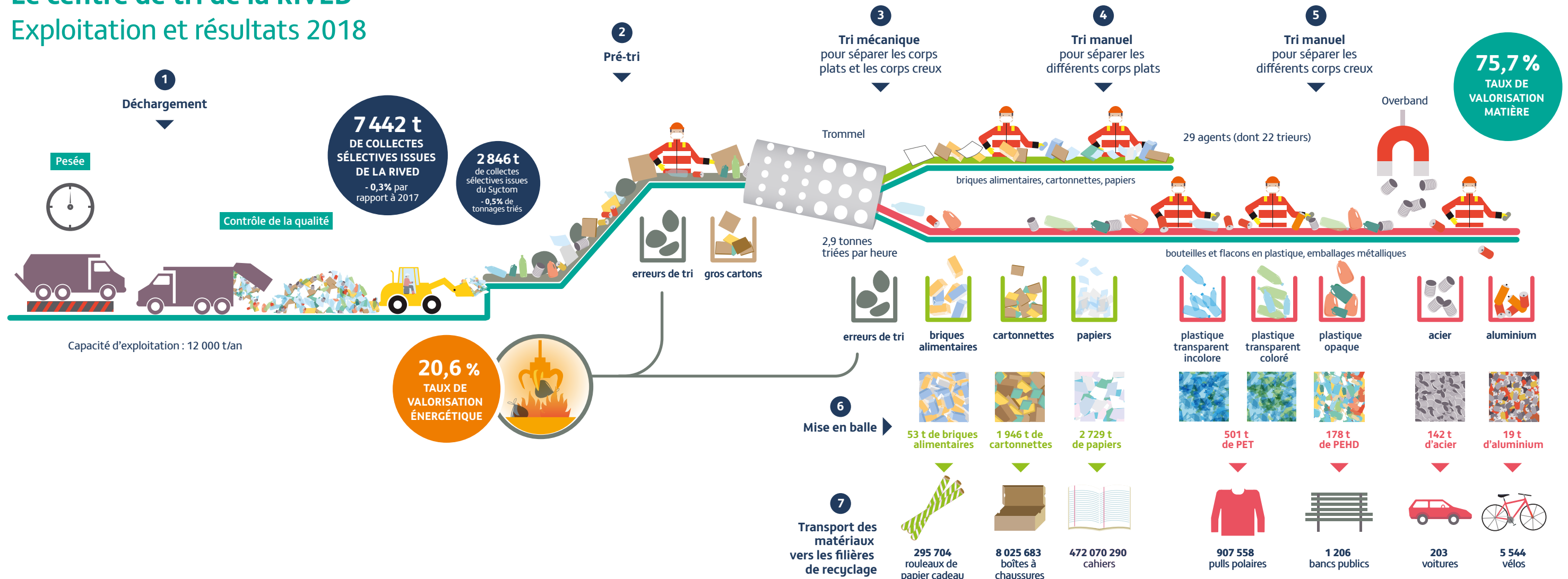
32,9
KG/HAB.
EMBALLAGES / PAPIERS EN 2018
(33,4 EN 2017)

VERRE
13,9 KG/HAB.
(14,3 EN 2017)

Composition des collectes sélectives d'emballages/papiers réceptionnées au centre de tri



Le centre de tri de la RIVED Exploitation et résultats 2018



Déchets occasionnels : une valorisation sous contrôle

DÉCHÈTERIES

+ 8 %

DE FRÉQUENTATION
SUR LES TROIS DÉCHÈTERIES
ET 2 548 NOUVEAUX
BADGES CRÉÉS

70 %

DE VALORISATION MATIÈRE

6 %

DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



Un réseau de déchèteries plébiscité

Un réseau de trois déchèteries (Fresnes – Chevilly-Larue, Villeneuve-le-Roi et Choisy-le-Roi) accueille les particuliers des dix villes du territoire et la RIVED suit avec attention l'exploitation de ces sites. Depuis le 1^{er} octobre 2018, la société PAPREC est le nouveau titulaire du contrat d'exploitation (2018-2022) du réseau de déchèteries de la RIVED.

En 2018, la RIVED a constaté une augmentation de la fréquentation de 8 % (49 386 passages contre 45 683 en 2017) sur les trois déchèteries (+12 % à Fresnes/Chevilly-Larue, +6 % à Villeneuve-le-Roi et +20 % à Choisy-le-Roi).

Au total, cela représente 12 994 tonnes de déchets réceptionnés, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2017.

Les principaux flux en hausse sont les papiers (+23 %), le tout-venant non incinérable (+20 %), le bois (+18 %), le verre (+17 %), les déchets verts (+7 %).

Concernant les déchets d'équipements électriques et électroniques, la RIVED a achevé la mise en place dans ses trois déchèteries, en collaboration avec l'éco-organisme ESR (Eco-Systèmes-Recylum) d'un marquage des gros DEEE (lave-linge, réfrigérateurs...). Ceci permet de décourager le vol de DEEE en déchèteries, car une fois marqués, ils ne

peuvent plus être revendus aux ferrailleurs ayant conventionné avec ESR. Ces actions ont permis une hausse de 4 % des DEEE valorisés.

À l'automne 2018, **le règlement intérieur a été modifié dans le but d'améliorer le service proposé aux usagers** :

- La modulation des fréquences de passages autorisés en fonction du type de déchet apporté : les déchets dont le coût de traitement est compensé par le recyclage ou un éco-organisme ne sont plus décomptés du nombre des 15 passages annuels (piles, ampoules, verre, papiers, cartons, pneus, textiles, cartouches d'encre, ferraille et DEEE).
- Les horaires d'ouverture ont été harmonisés sur toute l'année (été/hiver) et une pause d'une heure a été instaurée le samedi pour améliorer les conditions de travail des agents de déchèteries.
- Le renouvellement payant du badge ne se fait qu'à partir du deuxième badge perdu dans l'année.

Afin d'améliorer la sécurité des sites (lutte contre les intrusions...), l'accueil des usagers et les conditions de travail des agents (entretien des bâtiments et des extérieurs), un programme de travaux a été défini en 2018, en lien avec un maître d'œuvre et un architecte. Les travaux seront réalisés en 2019.



Analyser les encombrants pour mieux les valoriser

Les caractérisations permettent de trier le contenu d'une benne d'encombrants afin d'analyser sa composition en termes de valorisation matière et de refus (destinés à l'incinération ou à l'enfouissement). En 2018, 21 caractérisations ont été réalisées sur les encombrants issus des dix villes de la RIVED.

Il est ressorti de ces caractérisations que les encombrants contiennent des déchets disposant d'une filière dédiée (5 %) (textiles, cartons/papiers, verre, DEEE, déchets verts, pneus, déchets toxiques...) qui devraient suivre de préférence le circuit des collectes en porte à porte ou de l'apport volontaire.

Ces campagnes de caractérisations ont ainsi permis de mieux cibler les campagnes de communication auprès des habitants menées dans les villes. Par exemple, afin d'encourager les apports en déchèteries, une campagne d'affichage a été réalisée à Fresnes.

En parallèle, la RIVED prévoit d'acheminer en 2019 les encombrants de son territoire dans un nouveau centre de tri des encombrants dont la chaîne de tri, plus performante, permettra d'encore mieux valoriser les refus.

Par ailleurs, en 2017 et 2018, la RIVED a mené une campagne de sensibilisation auprès des villes afin que les déchets encombrants réceptionnés dans leurs centres techniques municipaux (CTM) soient mieux triés et puissent ainsi être reclassés en qualité porte à porte, ce qui a permis de diminuer le coût de traitement de ces déchets.

ENCOMBRANTS

50 %

TAUX DE VALORISATION
MATIÈRE

25 %

TAUX DE VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE

REPÈRES

Les déchets occasionnels se divisent en deux parties :

- Les déchets déposés directement en déchèteries en apport volontaire par les habitants, tels que : mobilier, ferraille, bois, électroménager, ... mais aussi : déchets toxiques, gravats, déchets verts,
- Les déchets encombrants collectés en porte à porte auprès des habitants ou issus des dépôts sauvages et déversés au centre de tri des encombrants, tels que : mobilier, ferraille, bois, électroménager, ...

Dans les deux cas, ces déchets seront triés, recyclés et valorisés autant que possible.

FOCUS



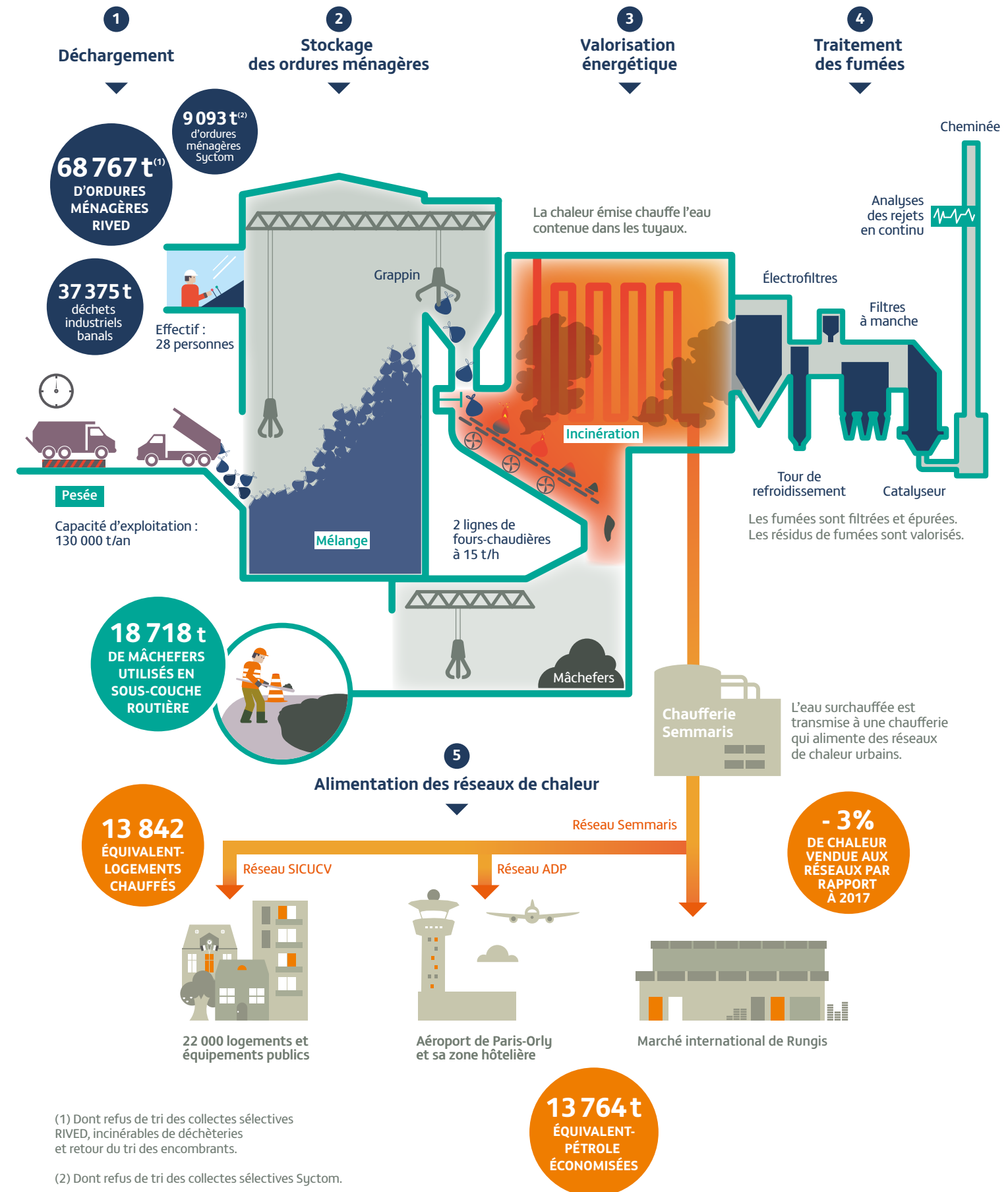
Nouvelle signalétique pour les déchèteries

Afin d'améliorer et de faciliter l'accueil des usagers, la signalétique des déchèteries a été renouvelée durant le 1^{er} trimestre 2018 : panneaux d'entrée avec consignes de tri et de sécurité, totems avec numéros des bennes, affiches des contenants et des locaux, panneaux sur les garde-corps et de remerciements à la sortie des sites.

La valorisation énergétique des déchets : un atout majeur pour le territoire



L'usine d'incinération de la RIVED Exploitation et résultats 2018



100 %
DES MÂCHEFERS VALORISÉS
EN SOUS-COUCHE ROUTIÈRE

100 %
DES CENDRES VALORISÉES
SOUS FORME DE SAUMURE

Des apports de déchets en adéquation aux besoins du réseau de chaleur

L'année 2018 a représenté la première année complète de fonctionnement de l'unité de valorisation énergétique, après les importants travaux d'amélioration de la performance énergétique menés en 2016 et 2017.

Depuis, un choix stratégique a été opéré sur le mode de fonctionnement de l'équipement. Il s'agit de rapprocher la production de chaleur, et donc les quantités de déchets incinérés, des besoins du réseau de chaleur, et ainsi dissiper le moins d'énergie possible.

Une efficacité énergétique en constante hausse

La performance énergétique de l'usine d'incinération est en constante augmentation et a atteint 63,8 % en 2018 (49 % en 2015 ; 62 % en 2016 ; 62,3 % en 2017).

Au-delà des recettes générées par les ventes de chaleur renouvelable aux réseaux de chauffage urbain (239 330 MWh de chaleur ont été produits en 2018, en augmentation de 6 % par rapport à 2017), la valorisation énergétique des déchets ménagers contribue sensiblement à l'économie d'énergie fossile, réduisant ainsi l'impact environnemental de l'activité.

Des performances techniques maîtrisées

Le nouveau contrat d'exploitation de l'usine établi par la RIVED en 2016 prévoit des objectifs ambitieux tant sur l'optimisation des capacités de traitement, la valorisation des résidus d'incinération que la réduction de la consommation de réactifs.

En 2018, pour la deuxième année consécutive, 100 % des mâchefers ont été valorisés en sous-couche routière et 100 % des cendres l'ont été sous forme de saumure.

Le ratio de consommation de bicarbonate de sodium poursuit sa baisse, grâce à un important travail d'optimisation de la régulation de l'injection de ce réactif mené par l'exploitant à la demande de la RIVED.

Dans la même démarche de limitation des impacts environnementaux, les résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères (REFIOM) ont été recyclés à plus de 76 % pour régénérer le réactif, qui sera intégré au processus de fabrication du bicarbonate de sodium.



COÛTS DE GESTION ET INVESTISSEMENT

Dans un contexte où les budgets des collectivités locales sont soumis à de fortes contraintes, la maîtrise des coûts du service public apparaît primordiale.

C'est pourquoi la RIVED s'efforce depuis plusieurs années de stabiliser voire diminuer le montant des redevances versées par les villes pour le traitement des différents flux de déchets.

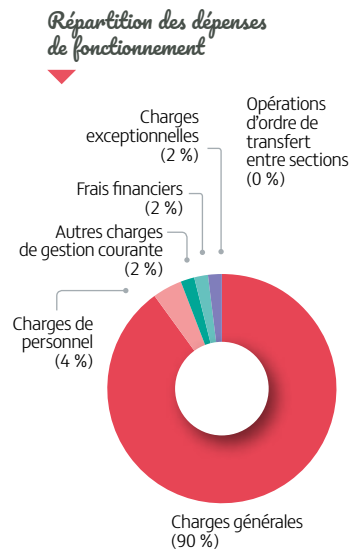


L'investissement dans l'amélioration de la performance énergétique de l'Usine d'incinération permet de maîtriser les coûts liés à l'augmentation de la fiscalité.

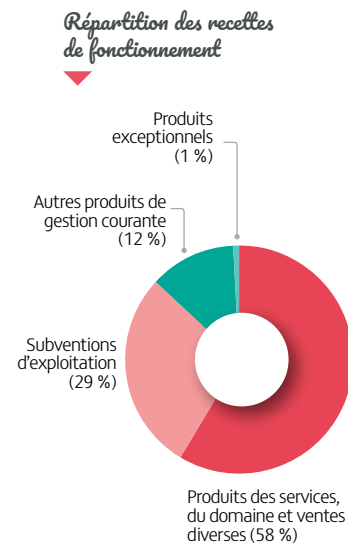
Bilan financier 2018

Fonctionnement

DÉPENSES	CA 2016	CA 2017	CA 2018
CHARGES GÉNÉRALES	13 213 085,08 €	13 320 587,96 €	13 420 751,47 €
Charges de personnel	546 325,07 €	608 878,78 €	514 383,10 €
Autres charges de gestion courante	1 184 264,85 €	606 270,41 €	304 333,44 €
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE	14 943 675,00 €	14 535 737,15 €	14 239 468,01 €
Frais financiers	257 450,81 €	353 145,13 €	326 377,14 €
Charges exceptionnelles	504 759,02 €	11 062,38 €	347 613,99 €
Dépenses imprévues	- €	- €	- €
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	15 705 884,83 €	14 899 944,66 €	14 913 459,14 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 684,01 €	16 673,23 €	18 960,02 €
Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	18 684,01 €	16 673,23 €	18 960,02 €
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	15 724 568,84 €	14 916 617,89 €	14 932 419,16 €

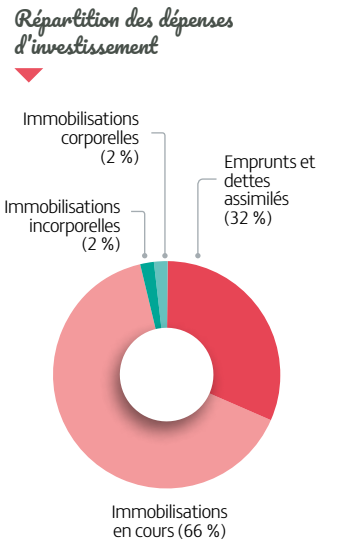


RECETTES	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Produits des services, du domaine et ventes diverses	10 653 437,78 €	9 995 776,36 €	10 231 100,89 €
Impôts et taxes	354,37 €	- €	- €
Subventions d'exploitation	5 495 211,48 €	4 788 149,97 €	5 239 656,31 €
Autres produits de gestion courante	2 273 269,83 €	2 131 801,89 €	2 055 910,67 €
Atténuations de charges	855,00 €	- €	1 443,25 €
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES	18 423 128,46 €	16 915 728,22 €	17 528 111,12 €
Produits financiers	- €	- €	- €
Produits exceptionnels	602 241,81 €	390,93 €	245 241,15 €
Reprises sur amortissements et provisions	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	19 025 370,27 €	16 916 119,15 €	17 773 352,27 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	19 025 370,27 €	16 916 119,15 €	17 773 352,27 €



Investissement

DÉPENSES	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Immobilisations incorporelles	72 705,00 €	51 804,70 €	104 857,68 €
Subventions d'équipement versées	- €	12 000,00 €	- €
Immobilisations corporelles	6 840,21 €	20 182,04 €	21 352,85 €
Immobilisations en cours	274 610,20 €	3 893 299,10 €	3 523 304,53 €
TOTAL DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT	354 155,41 €	3 977 285,84 €	3 649 515,06 €
Emprunts et dettes assimilés	1 524 200,74 €	1 578 576,86 €	1 678 441,07 €
Autres immobilisations financières	- €	142,22 €	- €
TOTAL DES DÉPENSES FINANCIÈRES	1 524 200,74 €	1 578 719,08 €	1 678 441,07 €
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	1 878 356,15 €	5 556 004,92 €	5 327 956,13 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €
Opérations patrimoniales	- €	- €	- €
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	- €	- €	- €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 878 356,15 €	5 556 004,92 €	5 327 956,13 €



RECETTES	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Subventions d'investissement	- €	136 663,74 €	- €
Emprunts et dettes assimilés	- €	6 550 000,00 €	- €
Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
Immobilisations en cours	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT	- €	6 686 663,74 €	- €
Apports dotations et réserves	3 209 603,78 €	5 084 724,47 €	- €
TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES	3 209 603,78 €	5 084 724,47 €	- €
Opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	3 209 603,78 €	5 084 724,47 €	- €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 684,01 €	16 673,23 €	18 960,02 €
Opérations patrimoniales	- €	- €	- €
Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	18 684,01 €	16 673,23 €	18 960,02 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 228 287,79 €	5 101 397,70 €	18 960,02 €

INDICATEURS FINANCIERS	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Recettes réelles d'exploitation	18 423 128,46 €	16 915 728,22 €	17 528 111,12 €
Dépenses réelles d'exploitation	15 201 125,81 €	14 888 882,28 €	14 565 845,15 €
Épargne de gestion courante	3 222 002,65 €	2 026 845,94 €	2 962 265,97 €
Frais financiers	257 450,81 €	353 145,13 €	326 377,14 €
Épargne brute	2 964 551,84 €	1 673 700,81 €	2 635 888,83 €
Taux d'épargne brute	16,09 %	9,89 %	15,04 %
Remboursement du capital de la dette	1 524 200,74 €	1 578 576,86 €	1 678 441,07 €
Épargne nette	1 440 351,10 €	95 123,95 €	957 447,76 €
Encours de la dette	9 345 151,57 €	7 763 491,42 €	13 386 383,56 €
Capacité de désendettement (en années)	3,2	4,6	5,1

Synthèse des coûts de traitement 2018

9741257 €

Coût total de traitement des déchets de la RIVED

	COÛT COMPLET HT	FINANCÉS PAR	REDEVANCE VERSÉE PAR LES VILLES DE LA RIVED
 USINE D'INCINÉRATION (Ordures ménagères)	6 051 755 €	▶ Les ventes d'énergie ▶ Les recettes industrielles ▶ Les contributions des éco-organismes ▶ Les redevances des villes de la RIVED	→ 59,70 €/t 2015 ▶ 60,44 €/t 2016 ▶ 59,68 €/t 2017 ▶ 59,70 €/t
 CENTRE DE TRI (emballages et papiers)	1 968 297 €	▶ Les ventes de matériaux ▶ Les recettes industrielles ▶ Les contributions des éco-organismes ▶ Les redevances des villes de la RIVED	→ 129,08 €/t 2015 ▶ 136,83 €/t 2016 ▶ 129,98 €/t 2017 ▶ 129,08 €/t
 VERRE	100 750 €	▶ Les ventes de matériaux ▶ Les contributions des éco-organismes	
 DÉCHÈTERIES	1 273 608 €	▶ Les ventes de matériaux ▶ Les contributions des éco-organismes ▶ Les redevances des villes de la RIVED	→ 6,10 €/HAB. 2015 ▶ 5,62 €/hab 2016 ▶ 6,10 €/hab 2017 ▶ 6,10 €/hab
 OBJETS ENCOMBRANTS	346 847 €	▶ Les redevances des villes de la RIVED	→ 81,31 €/t 2015 ▶ 81,04 €/t 2016 ▶ 81,31 €/t 2017 ▶ 81,31 €/t

ANNEXE TECHNIQUE

Tonnages traités par la RIVED

COLLECTES SÉLECTIVES EMBALLAGES/PAPIERS

Tonnages entrants

	TONNAGE 2017	TONNAGE 2018	ÉVOLUTION 2017/2018
TOTAL RIVED	7 468	7 442	-0,3 %
Ablon-sur-Seine	252	254	1,0 %
Arcueil	690	684	-0,8 %
Chevilly-Larue	646	655	1,5 %
Choisy-le-Roi	1 350	1 342	-0,6 %
Fresnes	819	869	6,1 %
L'Haÿ-les-Roses	1 049	1 024	-2,3 %
Orly	756	743	-1,8 %
Rungis	311	297	-4,8 %
Thiais	846	821	-3,0 %
Villeneuve-le-Roi	750	753	0,5 %

Tonnages entrants issus des déchèteries de la RIVED

	TONNAGE 2017	TONNAGE 2018	ÉVOLUTION 2017/2018
Cartons	95	92	-3,9 %
Papiers	28	34	19,6 %

Tonnages entrants hors RIVED

	TONNAGE 2017	TONNAGE 2018	ÉVOLUTION 2017/2018
CS Syctom	2 859	2 846	-0,5 %
TOTAL	10 451	10 413	-0,4 %

Ratio de collecte

	KG/HABITANT EN 2017	KG/HABITANT EN 2018	ÉVOLUTION 2017/2018
TOTAL RIVED	33,1	32,9	-0,9 %
Ablon-sur-Seine	46,7	46,0	-1,5 %
Arcueil	34,9	31,8	-9,0 %
Chevilly-Larue	34,2	34,2	0,0 %
Choisy-le-Roi	31,6	30,6	-3,0 %
Fresnes	30,7	32,0	4,1 %
L'Haÿ-les-Roses	33,6	33,3	-0,9 %
Orly	33,8	31,9	-5,6 %
Rungis	55,4	52,7	-4,9 %
Thiais	28,9	28,4	-1,8 %
Villeneuve-le-Roi	36,6	36,3	-0,8 %

Ratio de refus de tri

	KG/HABITANT EN 2017	KG/HABITANT EN 2018	ÉVOLUTION 2017/2018	TAUX DE REFUS EN 2017	TAUX DE REFUS EN 2018	ÉVOLUTION 2017/2018
TOTAL RIVED	6,7	7,5	10,7 %	20,2 %	22,7 %	12,6 %
Ablon-sur-Seine	11,3	11,7	3,5 %	24,4 %	25,4 %	3,9 %
Arcueil	6,1	6,5	6,4 %	18,4 %	20,3 %	10,3 %
Chevilly-Larue	7,0	5,9	-15,8 %	20,8 %	17,3 %	-16,9 %
Choisy-le-Roi	6,5	7,9	21,8 %	20,8 %	25,7 %	23,7 %
Fresnes	5,5	7,0	27,3 %	18,0 %	21,8 %	21,6 %
L'Haÿ-les-Roses	6,7	7,1	5,5 %	19,7 %	21,2 %	7,9 %
Orly	7,4	8,1	9,2 %	22,1 %	25,3 %	14,5 %
Rungis	8,8	11,0	24,5 %	16,0 %	20,8 %	30,3 %
Thiais	5,8	6,2	7,5 %	19,7 %	21,9 %	11,3 %
Villeneuve-le-Roi	8,4	9,3	10,9 %	22,2 %	25,6 %	15,2 %

VALORISATION DES TONNAGES SORTANTS

	TONNAGE 2017	TONNAGE 2018	ÉVOLUTION 2017/2018	FILIÈRES DE REPRISE LIEUX DE TRAITEMENT	RECETTES
TOTAL RIVED	5 883	5 636	-4,2 %		
Papiers 1.11	2 061	1 848	-10,3 %	SUEZ, en fonction des débouchés et des cours des matériaux	174 098 €
Papiers 1.02	930	880	-5,3 %	EPR, en fonction des débouchés et des cours des matériaux	32 879 €
Cartons	1 973	2 016	2,2 %	Emin Leydier ; Nogent-sur-Seine (10)	140 032 €
Briques alimentaires	77	53	-30,7 %	Lucart, Italie	532 €
Acier	137	142	2,9 %	Arcelor, Aciérie de Dunkerque (59)	20 607 €
Aluminium	24	19	-20,3 %	Regeal Affimet, Compiègne (60)	8 659 €
Plastiques	682	678	-0,5 %	Valorplast	154 778 €
TOTAL Matériaux évacués	7 998	7 924	-0,9 %		
Refus de tri RIVED	1 595	1 533	-3,9 %	UIOM de la RIVED	
TOTAL Évacuations du centre de tri	10 119	10 045	-0,7 %		

TOTAL SYCTOM	2 114	2 195	3,8 %
Papiers 1.11	738	627	-15,0 %
Papiers 1.02	366	546	49,3 %
Cartons	715	717	0,2 %
Briques alimentaires	12	14	16,7 %
Acier	68	42	-38,3 %
Aluminium	7	6	-11,5 %
Plastiques	209	243	16,4 %
TOTAL Matériaux évacués	7 998	7 924	-0,9 %
Refus de tri Syctom	527	499	-5,2 %

COLLECTES SÉLECTIVES VERRE

Tonnages entrants

	TONNAGE 2017	TONNAGE 2018	ÉVOLUTION 2017/2018
TOTAL RIVED	3 185	3 129	-1,8 %
Ablon-sur-Seine	65	29	-55,8 %
Arcueil	361	352	-2,4 %
Chevilly-Larue	320	313	-2,2 %
Choisy-le-Roi	659	662	0,5 %
Fresnes	311	385	23,7 %
L'Haÿ-les-Roses	395	345	-12,6 %
Orly	274	259	-5,6 %
Rungis	138	132	-4,2 %
Thiais	293	307	4,9 %
Villeneuve-le-Roi	368	344	-6,7 %
Entrants déchèteries	14	15	7,3 %
Total verre réceptionné	3 199	3 144	-1,7 %

Ratio de collecte

	KG/HABITANT EN 2017	KG/HABITANT EN 2018	ÉVOLUTION 2017/2018
TOTAL RIVED	14,1	13,8	-2,3 %
Ablon-sur-Seine	12,1	5,2	-56,9 %
Arcueil	18,3	16,4	-10,4 %
Chevilly-Larue	16,9	16,3	-3,6 %
Choisy-le-Roi	15,4	15,1	-2,0 %
Fresnes	11,7	14,2	21,4 %
L'Haÿ-les-Roses	12,7	11,2	-11,3 %
Orly	12,3	11,1	-9,2 %
Rungis	24,5	23,5	-4,4 %
Thiais	10,0	10,6	6,1 %
Villeneuve-le-Roi	18,0	16,6	-7,8 %
Entrants déchèteries	0,1	0,1	6,7 %
Total verre réceptionné	14,2	13,9	-2,3 %



DÉCHETS OCCASIONNELS DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

Fréquentation des trois déchèteries intercommunales et dotation en badges

	FRÉQUENTATION 2017	FRÉQUENTATION 2018	ÉVOLUTION 2017/2018	DOTATION 2017	DOTATION 2018	ÉVOLUTION 2017/2018
TOTAL RIVED	45 683	49 312	7,9 %	28 974	31 519	8,8 %
Ablon-sur-Seine	2 240	2 343	4,6 %	1 100	1 190	8,2 %
Arcueil	1 554	1 595	2,6 %	1 605	1 689	5,2 %
Chevilly-Larue	3 412	3 618	6,0 %	2 676	2 864	7,0 %
Choisy-le-Roi	7 297	8 252	13,1 %	4 274	4 897	14,6 %
Fresnes	4 898	5 345	9,1 %	3 810	4 112	7,9 %
L'Haÿ-les-Roses	6 907	7 677	11,1 %	4 870	5 205	6,9 %
Orly	2 222	2 520	13,4 %	1 711	1 915	11,9 %
Rungis	1 653	1 822	10,2 %	1 185	1 244	5,0 %
Thiais	3 612	3 938	9,0 %	2 827	3 090	9,3 %
Villeneuve-le-Roi	11 840	12 174	2,8 %	4 916	5 313	8,1 %
Non renseigné	48	28	-41,7 %	-	-	-

VALORISATION DES TONNAGES SORTANTS

	TONNAGE 2017	TONNAGE 2018	ÉVOLUTION 2017/2018	LIEUX DE TRANSFERT / TRAITEMENT
TOTAL RIVED	11 865	12 994	9,5 %	
Tout-venant non incinérable	4 165	5 026	20,7 %	SEMAVAL - Éco Site Vert-le-Grand (91)
Gravats	3 885	3 979	2,4 %	SEMATERRE - Éco Site Vert-le-Grand (91)
Bois	1 329	1 571	18,2 %	SEMAVAL - Éco Site Vert-le-Grand (91)
Déchets verts	889	954	7,3 %	SEMAVERT - Éco Site Vert-le-Grand (91)
Tout-venant incinérable	544	402	-26,1 %	UIOM RIVED - Rungis (94)
Ferrailles	313	289	-7,6 %	GDE - Bonneuil-sur-Marne (94)
Mobilier	270	260	-3,9 %	Filières Écomobilier
DEEE	177	185	4,3 %	Filières Éco-systèmes
Cartons	95	92	-3,0 %	Centre de tri de la RIVED - Rungis (94)
Papiers	28,40	35	23,2 %	Centre de tri de la RIVED - Rungis (94)
Textiles	30	32	4,0 %	Association Le Relais
Verre	13	15	17,3 %	Plate-forme de transfert RIVED - Rungis (94)
Déchets diffus spécifiques (DDS)	104	138	32,9 %	Chimirec - Dugny (77)
Huiles usagées	12,6	8,6	-31,7 %	RODOR
Pneumatiques	7,5	6,3	-16,4 %	Filière Aliapur - OURY (77)
Batteries	1,3	0,0	-100,0 %	Chimirec - Dugny (77)
Piles	0,9	1,3	37,6 %	Screlec
Lampes	0,6	0,2	-68,5 %	Filères Recyclum



DÉCHETS OCCASIONNELS ENCOMBRANTS
COLLECTÉS EN PORTE À PORTE

Tonnages entrants

	TONNAGE 2017	TONNAGE 2018
TOTAL RIVED	6 461	4 700
Ablon-sur-Seine	189	174
Arcueil	763	56
Chevilly-Larue	475	481
Choisy-le-Roi	2 021	788
Fresnes	556	650
L'Haÿ-les-Roses	796	735
Orly	819	907
Rungis	14	145
Thiais	830	764

Ratio de collecte

	KG/HABITANT EN 2017	KG/HABITANT EN 2018
TOTAL RIVED	32,0	22,8
Ablon-sur-Seine	35,1	31,4
Arcueil	38,6	2,6
Chevilly-Larue	25,1	25,1
Choisy-le-Roi	47,3	18,0
Fresnes	20,9	23,9
L'Haÿ-les-Roses	25,5	23,9
Orly	36,6	39,0
Rungis	2,5	25,7
Thiais	28,4	26,4

Remarque : les encombrants de Villeneuve-le-Roi ne sont pas gérés par la RIVED en 2018.

ISSUS DES DÉPÔTS SAUVAGES

Tonnages entrants

	TONNAGE 2017	TONNAGE 2018
TOTAL RIVED	852	241
Arcueil	1	105
Choisy-le-Roi	275	0
Fresnes	0	16
Orly	569	119
Thiais	7	0

Ratio de collecte

	KG/HABITANT EN 2017	KG/HABITANT EN 2018
TOTAL RIVED	6,5	1,8
Arcueil	0,0	4,9
Choisy-le-Roi	6,4	0,0
Fresnes	0,0	0,6
Orly	25,4	5,1
Thiais	0,3	0,0

Remarque : Les villes non mentionnées dans les tableaux ci-dessus n'ont pas apporté de dépôts sauvages en 2018.

VALORISATION DES TONNAGES SORTANTS

	TONNAGE 2017	TONNAGE 2018	ÉVOLUTION 2017/2018
Bois	2 769	1 922	-30,6 %
Cartons	190	122	-35,8 %
Métaux ferreux	271	168	-38,0 %
Inertes	478	202	-57,7 %
Films plastiques	35	0	-100,0 %
DEEE		4	
TOTAL valorisation matière	3 743	2 415	-35,5 %
Déchets incinérés	2 029	1 189	-41,4 %
Déchets enfouis	1 577	1 193	-24,3 %



ORDURES MÉNAGÈRES

Tonnages entrants

	TONNAGE 2017	TONNAGE 2018	ÉVOLUTION 2017/2018
TOTAL OMR RIVED	64 959	65 643	1,1 %
Ablon-sur-Seine	1 500	1 473	-1,8 %
Arcueil	5 649	5 696	0,8 %
Chevilly-Larue	5 894	6 078	3,1 %
Choisy-le-Roi	13 405	13 807	3,0 %
Fresnes	6 462	6 796	5,2 %
L'Haÿ-les-Roses	8 647	7 876	-8,9 %
Orly	6 747	7 199	6,7 %
Rungis	1 366	1 347	-1,4 %
Thiais	8 378	8 406	0,3 %
Villeneuve-le-Roi	6 910	6 965	0,8 %
Refus de tri CS RIVED	1 593	1 533	-3,8 %
Incinérables de déchèteries	544	402	-26,1 %
Retour du tri des encombrants	2 029	1 189	-41,4 %
TOTAL	4 165	3 124	-25,0 %
TOTAL APPORTS DES VILLES UIOM	69 124	68 767	-0,5 %

Ratio de collecte

	KG/HABITANT EN 2017	KG/HABITANT EN 2018	ÉVOLUTION 2017/2018
TOTAL OMR RIVED	288,3	289,8	0,5 %
Ablon-sur-Seine	278,4	266,5	-4,3 %
Arcueil	286,1	264,7	-7,5 %
Chevilly-Larue	311,9	317,1	1,6 %
Choisy-le-Roi	313,4	314,9	0,5 %
Fresnes	242,5	250,3	3,2 %
L'Haÿ-les-Roses	277,1	256,3	-7,5 %
Orly	301,5	309,3	2,6 %
Rungis	243,1	239,3	-1,6 %
Thiais	286,1	290,5	1,5 %
Villeneuve-le-Roi	337,4	336,0	-0,4 %
TOTAL APPORTS DES VILLES UIOM	306,77	303,57	-1,0 %

Tonnages entrants hors RIVED

	TONNAGE 2017	TONNAGE 2018	ÉVOLUTION 2017/2018
SEMMARIS	29 590	29 409	-0,6 %
SYCTOM OM	7 902	8 594	8,8 %
Refus tri Syctom	527	499	
Apporteurs extérieurs DIB	7 565	7 967	5,3 %
TOTAL	45 584	46 469	1,9 %
TOTAL ENTRANT	114 708	115 236	0,5 %

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

	2017	2018	ÉVOLUTION 2017/2018
Performance énergétique	62,30 %	63,80 %	2,4 %
Chaleur produite	226 020	239 330	5,9 %
Chaleur vendue	165 020	160 080	-3,0 %
Ratio chaleur vendue / chaleur produite	73 %	67 %	-8,4 %

TONNAGES SORTANTS

	TONNAGE 2017	TONNAGE 2018	ÉVOLUTION 2017/2018
REFIOM	688	912	32,5 %
Cendres	1 668	1 217	-27,0 %
Mâchefers en sortie usine	17 719	18 718	5,6 %
TOTAL SOUS PRODUITS INCINÉRATION	20 074	20 847	3,8 %
Acier sur mâchefers	1 188	656	-44,8 %
Aluminium sur mâchefers	40	58	47,0 %
TOTAL MÉTAUX SUR MÂCHEFERS	1 228	714	-41,8 %

Mesures en continu

	Valeurs limites d'émission	FOUR 1		FOUR 2	
		DÉBUT 2018	FIN 2018	DÉBUT 2018	FIN 2018
Poussières	10	0,20	0,21	0,53	1,04
Acide chlorhydrique	10	7,75	6,25	7,05	8,88
Acide fluorhydrique	1	0,28	0,00	0,18	0,21
Dioxyde de soufre	50	10,16	3,43	9,72	9,80
Oxydes d'azote	80	67,52	73,80	67,46	74,23
Ammoniac	10	0,05	0,12	0,02	0,09
Monoxyde de carbone	50	11,04	16,37	16,44	9,82

Mesures ponctuelles (Analyses réglementaires de l'Apave)

	Valeurs limites d'émission	FOUR 1	FOUR 2
Cadmium + thallium	0,05	0,00	0,00
Mercure	0,05	0,00	0,00
Antimoine + arsenic + plomb + chrome + cobalt + cuivre + manganèse + nickel + vanadium	0,50	0,06	0,02

Mesures en semi-continu

	Valeurs limites d'émission	FOUR 1	FOUR 2
Dioxines et furanes (en ng/Nm³)	0,10	0,00	0,00

[illegible]

